

LA GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 11.930.799, un actif net de D : 11.880.047 et un bénéfice de la période de D : 163.623.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- 1- Les emplois en titres émis par l' "ATB" représentent à la clôture de la période 11,40% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>6 039 293,772</u>	<u>4 652 058,282</u>
Obligations et valeurs assimilées		5 463 622,534	4 141 996,368
Titres des Organismes de Placement Collectif		575 671,238	510 061,914
Placements monétaires et disponibilités		<u>5 881 967,317</u>	<u>5 621 960,240</u>
Placements monétaires	5	4 490 858,068	3 484 105,272
Disponibilités		1 391 109,249	2 137 854,968
Créances d'exploitation	6	<u>9 538,315</u>	<u>9 198,822</u>
TOTAL ACTIF		<u>11 930 799,404</u>	<u>10 283 217,344</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	32 687,343	24 104,977
Autres créditeurs divers	8	18 064,945	18 378,547
TOTAL PASSIF		<u>50 752,288</u>	<u>42 483,524</u>
ACTIF NET			
Capital	9	11 247 777,639	9 653 658,417
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		632 269,477	587 075,403
ACTIF NET		<u>11 880 047,116</u>	<u>10 240 733,820</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>11 930 799,404</u>	<u>10 283 217,344</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	10	97 029,485	445 856,633	70 447,905	423 051,838
Revenus des obligations et valeurs assimilées		97 029,485	336 834,161	70 447,905	315 187,265
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	109 022,472	-	107 864,573
Revenus des placements monétaires	11	62 238,312	309 157,644	83 343,463	259 603,173
Revenus des prises en pension	12	19 826,249	102 389,312	30 211,094	87 204,051
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		179 094,046	857 403,589	184 002,462	769 859,062
Charges de gestion des placements	13	(22 283,693)	(86 772,135)	(19 655,437)	(72 835,213)
REVENU NET DES PLACEMENTS		156 810,353	770 631,454	164 347,025	697 023,849
Autres charges	14	(6 822,896)	(24 737,370)	(5 675,476)	(21 755,360)
RESULTAT D'EXPLOITATION		149 987,457	745 894,084	158 671,549	675 268,489
Régularisation du résultat d'exploitation		(42 569,577)	(113 624,607)	(3 924,311)	(88 193,086)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		107 417,880	632 269,477	154 747,238	587 075,403
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		42 569,577	113 624,607	3 924,311	88 193,086
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		8 113,038	(62 297,783)	(74,472)	(86 572,413)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		5 522,299	10 152,052	6 799,577	7 381,521
RESULTAT NET DE LA PERIODE		163 622,794	693 748,353	165 396,654	596 077,597

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	163 622,794	693 748,353	165 396,654	596 077,597
Résultat d'exploitation	149 987,457	745 894,084	158 671,549	675 268,489
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 522,299	10 152,052	6 799,577	7 381,521
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	8 113,038	(62 297,783)	(74,472)	(86 572,413)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(529 353,002)	945 564,943	453 459,115	(1 428 887,929)
Souscriptions				
- Capital	17 188 547,712	32 588 572,884	12 779 615,460	25 683 278,069
- Régularisation des sommes non distribuables	970 947,991	1 856 106,272	506 085,669	1 048 287,868
- Régularisation des sommes distribuables	911 601,698	1 290 370,228	721 720,070	1 057 465,984
Rachats				
- Capital	(17 647 252,392)	(31 602 304,608)	(12 338 508,510)	(26 985 924,404)
- Régularisation des sommes non distribuables	(999 026,736)	(1 783 184,998)	(489 809,193)	(1 086 336,376)
- Régularisation des sommes distribuables	(954 171,275)	(1 403 994,835)	(725 644,381)	(1 145 659,070)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(365 730,208)	1 639 313,296	618 855,769	(832 810,332)
ACTIF NET				
En début de période	12 245 777,324	10 240 733,820	9 621 878,051	11 073 544,152
En fin de période	11 880 047,116	11 880 047,116	10 240 733,820	10 240 733,820
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	104 283	90 706	86 396	103 434
En fin de période	99 973	99 973	90 706	90 706
VALEUR LIQUIDATIVE	118,832	118,832	112,900	112,900
TAUX DE RENDEMENT	1,20%	5,25%	1,37%	5,46%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à D : 6.039.293,772, s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif net
Obligations et valeurs assimilés		5 306 170,500	5 463 622,534	45,99%
Obligations des sociétés		5 305 675,500	5 463 113,965	45,99%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	160 000,000	164 074,258	1,38%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	133 340,000	135 911,234	1,14%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	79 890,000	80 777,502	0,68%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	79 890,000	81 168,327	0,68%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	99 900,000	102 014,158	0,86%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	60 000,000	60 398,992	0,51%
EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	500 000,000	501 814,795	4,22%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	240 000,000	250 462,685	2,11%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	100 000,000	105 792,000	0,89%
EO ATL 2015-2 CAT A	3 000	60 000,000	63 060,184	0,53%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	80 000,000	83 866,767	0,71%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	90 000,000	94 603,742	0,80%
EO ATL 2020-1	5 000	500 000,000	508 692,681	4,28%
EO BTK 2009	1 000	33 295,500	35 059,986	0,30%
EO CIL 2018/1	1 900	152 000,000	164 326,120	1,38%
EO CIL 2017/2	1 110	66 600,000	69 988,608	0,59%
EO CIL 2020/1	10 000	900 000,000	905 592,329	7,62%
EO HL 2015/2	3 500	70 000,000	73 274,619	0,62%
EO HL 2015/2	500	10 000,000	10 467,802	0,09%
EO HL 2016/2	2 000	40 000,000	40 228,033	0,34%
EO HL 2017/2	1 000	40 000,000	41 173,698	0,35%
EO UIB 2009/1	2 000	53 260,000	54 338,625	0,46%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	137 500,000	139 930,246	1,18%
EO UIB SUB 2016	3 000	120 000,000	127 006,951	1,07%
EO BTE 2016	1 500	60 000,000	63 319,082	0,53%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	90 000,000	90 599,671	0,76%
EO UNIFACTOR 2015 CAT A TF	1 000	20 000,000	21 012,874	0,18%
EO UNIFACTOR 2015 CAT B (TMM+2,5%)	1 000	20 000,000	21 291,585	0,18%
EO BH SUB 2018-1	2 500	150 000,000	156 480,658	1,32%
EO BH SUB 2019-1	2 000	160 000,000	169 854,246	1,43%
EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	1 000 000,000	1 046 531,507	8,81%
Emprunt national		495,000	508,569	0,00%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	495,000	508,569	0,00%
Titres des Organismes de Placement Collectif		535 790,080	575 671,238	4,85%
Titres des OPCVM		535 790,080	575 671,238	4,85%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	114 359,000	0,96%
SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	118 413,936	1,00%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	43 835,000	0,37%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	28 945,000	0,24%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	52 894,500	0,45%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	96 133,500	0,81%
SANADET SICAV	1 107	120 289,073	121 090,302	1,02%
TOTAL		5 841 960,580	6 039 293,772	50,84%
Pourcentage par rapport à l'Actif				50,62%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à D : 4.490.858,068, se détaillant comme suit :

Désignation	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net
Créances sur opérations de Pension livrée		999 923,340	1 003 091,986	8,44%
Pension Livrée TSB 7,13% au 15/01/2021 pour 30 jours		999 923,340	1 003 091,986	8,44%
Certificats de dépôt	3 500 000	3 479 735,684	3 487 766,082	29,36%
Certificat de dépôt ATB au 13/01/2021 à 6,81% pour 30 jours	1 000 000	995 485,619	998 194,248	8,40%
Certificat de dépôt BTE au 28/01/2021 à 6,80% pour 50 jours	1 000 000	992 515,135	995 958,173	8,38%
Certificat de dépôt TSB au 02/02/2021 à 6,81% pour 40 jours	1 000 000	993 992,121	995 193,695	8,38%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 22/01/2021 à 6,81% pour 30 jours	500 000	497 742,809	498 419,966	4,20%
TOTAL		4 479 659,024	4 490 858,068	37,80%
Pourcentage par rapport au total des actifs				37,64%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à D : 9.538,315 contre D : 9.198,822 au 31/12/2019 et se détaille

ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	9 538,315	9 198,822
Total	<u>9 538,315</u>	<u>9 198,822</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à D : 32.687,343 contre D : 24.104,977 au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du dépositaire	11 899,295	5 949,233
Rémunération du gestionnaire	20 788,048	18 155,744
Total	<u>32 687,343</u>	<u>24 104,977</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à D : 18.064,945 contre D : 18.378,547 au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	9 049,299	9 408,835
CMF	1 207,317	1 161,383
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329
Total	<u>18 064,945</u>	<u>18 378,547</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre

2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	9 653 658,417
Nombre de titres	90 706
Nombre d'actionnaires	368

Souscriptions réalisées

Montant	32 588 572,884
Nombre de titres émis	306 203
Nombre d'actionnaires nouveaux	128

Rachats effectués

Montant	(31 602 304,608)
Nombre de titres rachetés	(296 936)
Nombre d'actionnaires sortants	(157)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	12 950,801
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	10 152,052
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(62 297,783)
Résultat incorporé à la VL (A)	587 075,403
Régularisation du résultat incorporé à la VL	59 970,473

Capital au 31-12-2020

Montant	11 247 777,639
Nombre de titres	99 973
Nombre d'actionnaires	339

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2020.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 97.029,485 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2020, contre D : 70.447,905 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	97 015,916	336 804,742	70 439,903	315 152,454
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- intérêts (Emprunt National)	13,569	29,419	8,002	34,811
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>				
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>				
- Dividendes	-	109 022,472	-	107 864,573
Total	97 029,485	445 856,633	70 447,905	423 051,838

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2020 à D : 62.238,312, contre D : 83.343,463 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Intérêts des dépôts à vue	9 912,284	37 787,917	9 197,229	31 291,226
Intérêts des certificats de dépôt	52 326,028	271 369,727	74 146,234	228 311,947
Total	62 238,312	309 157,644	83 343,463	259 603,173

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Intérêts des pensions livrées	19 826,249	102 389,312	30 211,094	87 204,051
Total	19 826,249	102 389,312	30 211,094	87 204,051

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 22.283,693, contre

D : 19.655,437 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Commission de gestion de la CGI	20 788,049	80 822,073	18 155,745	66 885,348
Rémunération du dépositaire	1 495,644	5 950,062	1 499,692	5 949,865
Total	22 283,693	86 772,135	19 655,437	72 835,213

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 6.822,896, contre D : 5.675,476

pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Honoraires commissaire aux comptes	2 513,624	9 999,852	2 520,524	9 999,905
Redevance CMF	3 493,796	13 583,557	3 051,384	11 241,240
Contribution Sociale de Solidarité	-	200,000	-	200,000
Autres	815,476	953,961	103,568	314,215
Total	6 822,896	24 737,370	5 675,476	21 755,360

Note 15 : Autres informations***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.